

Compte rendu C.A.P.L cat.B du 12/04/09

Siégeaient pour la CGT: D.GENESTE/ B. VIGNES

A l'ordre du jour : 1- Tableau d'avancement 2009 au grade de contrôleur 1^{ère} classe
2- Tableau d'avancement 2009 au grade de contrôleur principal.

1. Tableau d'avancement 2009 au grade de contrôleur 1^{ère} classe

Il est rappelé les conditions statutaires permettant d'accéder au tableau d'avancement :

- Avoir accompli 5 ans de services publics dans le corps de catégorie B au 31/12/n
- Etre au 7^{ème} échelon de contrôleur du TP de 2^{ème} classe depuis 2 ans au 31/12/n-1

Les propositions de classement dans ce tableau sont liées à l'échelon, à l'ancienneté dans ce dernier et à la notation. Depuis cette année, deviennent prioritaires les agents de 58 ans et plus et remplissant les conditions citées supra. Compte tenu de ces paramètres, et du nombre de possibilité d'avancement pour le département, 4 agents sur 9 ont vocation. (588 sur 2080 au niveau national).

Les nominations auront lieu au 1er janvier 2009, voire à la date anniversaire des 5 ans effectués en B.

Le tableau arrêté est celui-ci:

- | | |
|--------------------------|-----------------|
| 1. Mme PILARCZYK Liliane | T. Monflanquin |
| 2. Mme LE CHENIC Martine | T. OPH |
| 3. Mme DELORD Ghislaine | TG / CMIB / ATI |
| 4. Mme VALENTIN Monique | TG / Rec G |

Vote : **POUR : Administration + FO + CFDT**
 La CGT a refusé de voter

2. Tableau d'avancement 2009 au grade de contrôleur principal

Au regard des conditions statutaires le nombre de possibilités est de 8 agents sur 18 (1244 sur 3448 au niveau national).

Le tableau arrêté est le suivant:

- | | |
|----------------------------|------------------------|
| 1. Mme TOUREILLE Josiane | Paierie Départementale |
| 2. Mme DUFFIEUX Martine | T. Agen Hospitaliers |
| 3. Mme TOURNAY Nicole | TG GRH |
| 4. Mme GOUYOU Martine | T. Tonneins |
| 5. Mme BOUDOU Marianne | T. Miramont |
| 6. Mme SEDANO-SEGURA Annie | T. Casteljalous |
| 7. M. SOURBES Bernard | TG. ERD |

VOTE: FO a voté POUR

La CFDT et la CGT ont voté CONTRE

Explications sur les votes des élus CGT :

Il est bien évident que l'opposition de la CGT ne se manifeste pas contre le choix et la qualité des agents sélectionnés, mais contre le système même des tableaux d'avancement qu'elle refuse de cautionner en l'état actuel :

- **Parce qu'ils sont issues des critères subjectifs de la notation.** De plus, la notation est le 2^{ème} critère de sélection avant l'ancienneté dans l'échelon. Le SNT CGT demande qu'il devienne le 3^{ème} et dernier critère comme pour la filière fiscale.
- **Parce que la CGT réclame toujours la linéarité des carrières.**
- **Parce que les promotions par concours et examens professionnels semblent les critères les plus égalitaires.**
- **Parce que, rien que sur le département, ce sont au total 15 collègues ayant vocation qui sont spoliés de leur avancement** (contre 12 proposés ... et pas encore retenus).

Le refus de vote pour le tableau B à 1ere classe est dû au fait que les nouvelles règles introduites (fléchage de fin de carrière) n'ont pas été soumises aux organisations syndicales.

Les promus au grade de contrôleur 1ere classe seront classés dans leur nouveau grade avec effet au 01/01/09, après avis de la CAP Centrale qui se réunira le 23 juin 2009.

Pour les contrôleurs principaux, la CAPC se tiendra en octobre avec effet au 31/12/2009.

Questions diverses:

A signaler quelques problèmes au SIP de Villeneuve qui seraient dû essentiellement à la configuration des locaux. Le TPG nous indique vouloir se pencher sérieusement sur cette difficulté dès que possible.

De plus, le poste cadre A actuellement détenu par la filière « gestion publique » pourrait basculer sur la filière « fiscale » au départ de l'actuel adjoint.



**Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.
Alors, je me syndique...**

Nom prénom :

Adresse administrative :

.....

Grade : Echelon/Indice :

Temps partiel : Prélèvement automatique (o/n)

Date:.....

Signature

